



RAPPORT DE GESTION

Année 2022

LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE

Chers actionnaires,

Votre société a poursuivi en 2022 son développement, dans le cadre de la feuille de route qui lui a été assignée par son autorité concédante la Polynésie française.

Après l'internalisation réussie de toutes ses missions essentielles, achevée en 2021 (maintenance , exploitation, et conduite du réseau de transport), TEP a franchi une nouvelle étape en 2022 , avec la prise en mains de la Responsabilité d'équilibre. Cette nouvelle répartition des tâches, très disruptive au regard de l'historique du système de Tahiti, a pu être réalisée sans heurts, et sans conséquences notables pour les consommateurs, dans le cadre de l'accord de coopération qui avait été trouvé en septembre 2021 avec le groupe EDT Engie, acteur toujours très dominant de la production et de la distribution d'électricité en Polynésie française.

Après la sortie bien négociée de ce groupe de notre tour de table en 2021, nous avons achevé en 2022 la recomposition de notre capital, avec l'entrée de RTE international à hauteur de 20 , puis de 25% , tandis que AFD et OCI choisissaient aussi de céder leurs participation historiques minoritaires, pour se recentrer sur leur cœur de métier de prêteurs . Nous conservons à ce titre des relations privilégiées avec ces deux organismes, et les avons chaudement remerciées pour leur collaboration de plus de trente ans, au capital et aux travaux du Conseil d'administration de TEP.

La gestion du réseau de transport électrique de Tahiti par TEP s'est poursuivie en 2022 dans des conditions satisfaisantes. Nous avons constaté au premier semestre de l'année un taux d'incidents en hausse, concernant les réseaux intérieurs 20 KV en fin de vie, mais avons aussi raccourci les délais d'intervention et de résolution des problèmes, avec une incidence qui est ainsi restée limitée pour le temps moyen de coupure et les consommateurs. La situation s'est nettement améliorée au second semestre, avec les résultats des premières améliorations apportées à ces réseaux intérieurs, dont le programme de renouvellement se poursuit.

Nos investissements, notamment pour la nouvelle boucle nord, ont connu un rythme soutenu, avec des réalisations de 1,8 Milliards environ dans la période. Les prévisions de mise en service ont cependant dû être reportées, du fait de retards d'approvisionnement, et de difficultés rencontrées sur certains passages critiques (forages dirigés sur le tronçon FAT- P1 qui bouclera la ligne intérieure TEP1 vers le poste Sud, poste Tipaerui et passage de la rivière pour la nouvelle ligne TEP 5 ...). Compte-tenu de bons indicateurs de service du réseau dans sa configuration actuelle, ces retards ne posent pas de problèmes majeurs, les priorités de TEP restant la qualité de réalisation et la maîtrise des coûts, plutôt que les délais.

TEP a confirmé en 2022 sa certification QSE / RSE, avec des notes d'évaluation en hausse.

L'appel à projets 1 lancé par le Pays en 2021 pour de nouvelles centrales photovoltaïques avec stockage a abouti en 2022 avec la sélection de quatre projets, satisfaisant tous aux objectifs de coût maximal du KWH qui avaient été fixés par les autorités de Polynésie française. Deux de ces projets seront raccordés au réseau de transport, et un dialogue ouvert et constructif s'est poursuivi en 2022 avec les lauréats, afin de préparer dans les meilleures conditions leurs raccordements techniques, et les mises au point contractuelles nécessaires. Ces deux projets, situés à Taravao et Mataiea, vont s'ajouter à deux autres qui seront raccordés au réseau de distribution, également vers Taravao. Compte-tenu de consommations toujours limitées dans le Sud, ces nouveaux producteurs vont saturer les capacités de transport nord-sud existantes, pour l'écoulement de leurs productions vers les zones de consommation. De nouveaux appels à projets étant attendus pour le développement du solaire, TEP a commencé à étudier le renforcement de ses liaisons, pour doubler à minima les capacités de transit.

Plus largement, et dans un contexte de crise énergétique mondiale et de flambée des coûts des hydrocarbures en 2022, la Polynésie française a demandé à TEP de lancer une étude prospective ambitieuse, afin de redimensionner les réseaux électriques et moyens de stockage, dans l'objectif de porter à 75% le taux d'énergie renouvelable du mix électrique de Tahiti, à l'horizon 2030. Les premiers résultats de cette étude, réalisée en collaboration avec RTE international, devraient être disponibles d'ici quelques semaines.

Au plan financier, le résultat courant de TEP s'est établi à 332 MXPF, nettement supérieur à la prévision initiale de 234 MXPF. L'écart est plus modeste au niveau du résultat net, à 290 MXPF contre 269 MXPF prévus, du fait des reports de crédit d'impôts et résultats latents liés à la mécanique très particulière des écritures des opérations en défiscalisation locale. A noter que ces bons résultats proviennent en partie de produits annexes supérieurs aux prévisions, avec des travaux pour tiers, et quelques prestations de service pour d'autres personnes publiques.

Notons enfin que TEP, dans le cadre d'un audit général du secteur de l'énergie, a fait l'objet en 2022/2023 d'un contrôle de la Chambre Territoriale des Comptes pour la période 2017-2021, dont le rapport final est attendu en avril 2023.

Table des matières

LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE.....	2
LA PARTICIPATION DE TEP AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	6
FAITS MARQUANTS 2022	9
I. Première année de prise en charge de la mission de responsable d'équilibre (RE)	9
II. Création d'une formule tarifaire de la redevance transport – Avenant 3	9
III. Contrôle de la chambre territoriale des comptes	10
IV. Désignation des lauréats de l'appel à projets solaire	10
V. Prestations annexes nouvelles.....	11
VI. Modification des statuts – mise en conformité avec la nouvelle réglementation relative aux SEM	11
2022 MONTEE EN PUISSANCE DE TEP	12
I. Ingénierie - Travaux	12
1.1. Le bouclage du réseau 90 000 Volts par le Nord de l'île de Tahiti.....	12
1.2. Renouvellement des infrastructures	17
1.3. Bouclage 30 000 volts du Sud de l'île de Tahiti	18
1.4. Autres travaux : Dévoiement des réseaux	19
1.5. Récapitulatif des programmes en cours.....	19
1.6. Difficultés rencontrées	20
II- Maintenance du réseau de transport.....	20
2.1 Organisation et ressources humaines.....	20
2.2 Les contrats de Maintenance et les maintenances constructeurs	21
2.3 Taux de réalisation des travaux réalisés pour 2022.	21
2.4 La Gestion des actifs	22
2.5 Les incidents sur le réseau de transport	22
III- Exploitation du réseau de transport.....	23
3.1 Gestion des accès au réseau de transport.....	23
3.2 Traitement des incidents du Réseau Public de Transport en 2022.....	23
3.3 Déclaration d'intention de commencement de travaux	23
IV- Conduite du réseau de transport	24
4.1 Production	24
4.2 Consommation	26
4.3 Taux de pertes	27
4.4 Energie Non Distribuée (END)	27
4.5 Synthèse	28
V. Informatique administrative, télécommunication, téléconduite & informatique industrielle	29
5.1 Télécommunications	29
5.2 Téléconduite.....	29
5.3 Informatique administrative	30
ACTIONNARIAT	31
I. Tableau récapitulatif de l'actionnariat TEP au 31.12.2022	31
II. Sortie du capital social AFD et OCI et renforcement de la position de RTEi	32
RESSOURCES HUMAINES	33
I- Une croissance en conséquence des enjeux	33
II- Les formations et le maintien des compétences.....	33
III- Performances sociales- Indicateurs	35

ASPECTS JURIDIQUES - LITIGES	36
SITUATION FINANCIERE.....	37
• I. Compte de résultat	37
I.1 - Un Résultat satisfaisant et supérieur aux prévisions initiales	37
I.2 - Chiffre d'Affaires.....	38
I.21 Redevances.....	38
I.22 Autres Produits	38
I.3 - Autres achats et charges externes.....	38
I.4 - Des Dotations aux Amortissements relativement stables.....	39
I.5 - Un résultat exceptionnel stable.....	40
• II. Bilan financier	41
II.1 - Poursuite des programmes d'investissements	41
II.2 - Actif net circulant.....	41
II.3 - Capitaux propres (hors subventions).....	42
II.4 - Provisions pour risques et charges.....	42
II.5 - Progression des dettes de 721 MXPf.....	42
• III. Eléments caractéristiques des 5 derniers exercices.....	42
• IV. Ratio DSCR.....	43
• V. Comparatif avec le budget 2022.....	43
EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE	45

LA PARTICIPATION DE TEP AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, TEP a intégré dans sa stratégie les enjeux de responsabilité sociétale. Son système de management QSE intégré lui a permis d'obtenir le label Engagé RSE dès 2017.

TEP est la seule entreprise du pacifique à être labellisée

Dès 2017, elle a obtenu le niveau « confirmé » avec une note de 647/1000.

En octobre 2021, lors de l'évaluation de renouvellement, TEP a obtenu la note honorable de 688 points. L'entreprise reste au niveau confirmé, mais n'est plus qu'à 12 points du niveau exemplaire.

Devenir Engagé RSE, c'est adresser un signal fort : celui d'une organisation qui assume les impacts de ses décisions et s'engage pour un développement durable de ses activités.

Le Label Engagé RSE évalue le niveau d'intégration des principes de l'ISO 26000 dans la stratégie et le management de l'organisation.

L'ISO 26000 est l'unique norme internationale qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale.

Le Label Engagé RSE est basé sur un référentiel d'évaluation exigeant, conçu pour répondre de manière robuste et pertinente à deux problématiques des organisations :

- En interne, pour comprendre, évaluer mais également piloter la responsabilité sociétale, de manière efficace et visible ;

- En externe, pour offrir un gage fort de crédibilité quant à la communication et à l'affichage des résultats d'une évaluation tierce-partie du niveau de maturité.

- Le Label Engagé RSE est délivré après une évaluation sur site durant laquelle les parties prenantes internes et externes à l'organisation sont rencontrées et interviewées par des experts RSE d'AFNOR Certification aux compétences sectorielles reconnues.



Dans le cadre de l'audit de suivi QSE réalisé en octobre 2022, TEP a réalisé conjointement une évaluation de Suivi 1 du Label Engagé, et de nouveau démontré la continuité et l'effectivité de son engagement RSE.

Parmi les principaux points forts mis en évidence par l'évaluateur d'AFNOR, nous noterons :

- Une politique RSE ambitieuse s'appuyant sur un système de management QSE intégré mature et performant ;
- L'engagement du PDG et de son COMEX dans l'amélioration continue ;
- Des outils d'analyse des enjeux RSE et d'écoute des Parties Prenantes robustes ;
- Une sphère d'influence efficacement animée par la responsable RSE ;
- L'implication des collaborateurs ;
- Le bon niveau de maîtrise opérationnelle au niveau des différents métiers sur l'ensemble de la chaîne de la valeur ;
- Le suivi des indicateurs RSE avec des tendances favorables.

En ce qui concerne les performances QSE, l'auditeur a souligné la maturité du système de management de TEP, et a également identifié des leviers d'amélioration :

- Pilotage des processus qui permettrait au système de management d'apporter plus de valeur ajoutée en termes d'anticipation sur la maîtrise des risques et la valorisation des opportunités ;
- Surveillance des respects des consignes QSE sur les chantiers ;
- Remontée des dysfonctionnements, associée à une meilleure traçabilité des analyses des causes et actions correctives.

Les actions d'améliorations sont en cours de déploiement. L'efficacité sera vérifiée lors de l'audit QSE (suivi 2) et de l'évaluation RSE (initiale, nouveau scoring), planifiés en octobre 2023.

Une nouvelle analyse RSE a été menée en 2022. Elle intègre les attentes des parties prenantes, ainsi que les enjeux de développement durable prioritaire pour TEP.

Les résultats principaux sont présentés ci-dessous :

La contribution de TEP aux Objectifs de Développement Durable (Agenda 2030)

Les domaines d’actions pour TEP (Selon ISO 26000)

<u>Prioritaires</u>	<u>Importants</u>
<p style="text-align: center;">Prévention de la pollution</p> <p style="text-align: center;">Utilisation durable des ressources</p>	<p style="text-align: center;">Discrimination et groupes vulnérables</p> <p style="text-align: center;">Développement du capital humain</p> <p style="text-align: center;">Atténuation des changements climatiques et adaptation</p> <p style="text-align: center;">Education et sensibilisation</p> <p style="text-align: center;">Création de richesses et de revenus</p>

Les relations avec les parties prenantes (extrait de la matrice de matérialité TEP)

<u>Prioritaires</u>	<u>Importantes</u>
<p style="text-align: center;">Clients finaux</p>	<p style="text-align: center;">Clients finaux prioritaires</p> <p style="text-align: center;">Nouveaux Producteurs</p> <p style="text-align: center;">Organismes financiers</p> <p style="text-align: center;">Voisinages des installations</p> <p style="text-align: center;">Associations</p>

Les précédentes analyses stratégiques ont permis l’actualisation de la politique QSE-RSE de TEP. Elle s’articule autour de 3 axes stratégiques, chacun d’entre eux décliné en 3 objectifs.

ÊTRE L'ACTEUR CENTRAL DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE AU SERVICE DES POLYNÉSIENS
Mener les investissements structurants nécessaires aux politiques publiques pour l'énergie
Soutenir et accompagner le Pays dans sa politique de transition énergétique en garantissant la transparence des performances
Elargir les missions de TEP en œuvrant à des collaborations efficaces dans l'intérêt des parties prenantes
ASSURER UN SERVICE DE FOURNITURE D'ÉNERGIE DE QUALITÉ AU JUSTE PRIX TOUT EN PRÔNANT L'EXEMPLARITÉ
Piloter les actifs dans une dynamique de pérennité et de performance
Promouvoir une culture de l'excellence en Santé et sécurité au travail (en interne comme en externe)
Limiter les impacts sur la biodiversité en mettant en place une démarche de sobriété
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN VEILLANT A LA REDEVABILITÉ
Participer activement à l'inclusion sociale au travers de ses activités dans une dynamique de redistribution de la valeur ajoutée
Être un transporteur responsable et éthique
Rechercher, développer et innover pour participer au développement durable

**TRANSPORTER NOS ENERGIES
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**
AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PAYS POUR 2030
75% ENR ET -50% GES

FAITS MARQUANTS 2022

I. Première année de prise en charge de la mission de responsable d'équilibre (RE)

TEP est responsable d'équilibre (RE) depuis le 1^{er} janvier 2022. Sa mission consiste à assurer la stabilité, la sûreté et le bon fonctionnement des réseaux de transport et de distribution, notamment en assurant l'équilibre offre-demande (EOD).

Afin de reprendre ce rôle à moindre coût, en garantissant sécurité et continuité de service public, TEP a signé avec EDT une convention de gestion d'équilibre (GE) qui confie à EDT l'activité quotidienne de placement des énergies, sous le contrôle de TEP.

En plus des échanges formels et informels quotidiens, une réunion de placement hebdomadaire entre le RE et le GE permet d'analyser les situations passées, d'établir et de valider des prévisions de travaux et d'échanger des avis techniques.

Le bilan de ce partenariat est positif : le contact entre les agents de conduite de TEP et les dispatcheurs d'EDT s'est amélioré, et les synergies entre eux vont dans le sens de l'efficacité globale du système ; les réunions de placement sont utiles et constructives.

Le fait marquant de cette année 2022 aura été la mise en service du générateur virtuel (GV) Putu Uira connecté au poste 30 kV de Punaruu. On rappelle que le rôle de ce GV est de fournir de la réserve de puissance (un service-système), permettant ainsi à terme d'économiser des heures de marche sur les groupes diesel, avec toutes les conséquences vertueuses que cela entraîne (diminution du coûts thermique, bilan carbone, etc.). Ce raccordement a fait l'objet d'une convention de raccordement et d'une convention d'exploitation.

Un bémol cependant : certaines données en possession d'EDT manquent toujours à TEP pour assurer pleinement sa mission de RE (paramètres de régulation, positions disjoncteur, etc.).

Nous espérons que ce manque sera corrigé en 2023.

La prestation de raccordement du générateur virtuel a fait l'objet de produits facturés entre 2021 et 2022.

Sur 2021, 5 MXPf pour la partie études, et 29.5 MXPf sur 2022 pour le solde de la convention n° 655/C/21 relative aux travaux de raccordement.

II. Création d'une formule tarifaire de la redevance transport – Avenant 3

Le 25 mars 2022, TEP et son autorité concédante ont conclu un avenant 3 à la concession de transport du 9 juin 1989. Cet avenant a pour objet principal d'intégrer à ladite concession une formule tarifaire permettant d'asseoir le tarif du service public du transport de l'électricité sur des critères objectifs et rationnels, inspirés des formules tarifaires éditées par la CRE en métropole. Les impacts, positifs, de cette formule tarifaire sont attendus, au plus tôt, sur les comptes 2024, première année de sa mise en application.

III. Contrôle de la chambre territoriale des comptes

Par courrier notifié le 25 août 2022, la chambre territoriale des comptes a informé TEP d'une mission de contrôle des comptes et de la gestion de la société pour les exercices 2017 à 2021. Cet audit, général, a mobilisé le concours de tous les services de l'entreprise.

Après de nombreux échanges et plusieurs rencontres, le 24 février 2023, la chambre a rendu son rapport d'observations provisoires, donnant à TEP un délai d'un mois pour y répondre.

Le rapport est globalement positif, et comporte les seules quatre recommandations suivantes :

Recommandation n° 1 : Mettre en œuvre de façon effective, dès 2023, la mission de responsable d'équilibre, en lien avec le Pays et EDT/ENGIE

Recommandation n° 2 : Conclure, dès 2023, des conventions d'indemnisation des pertes de transport avec Marama Nui et EDT/ENGIE

Recommandation n° 3 : Présenter, dès 2023, dans les rapports du délégataire l'historique de chaque programme de renouvellement.

Recommandation n° 4 : Dès 2023, présenter régulièrement au Pays différents scénarii de financement des investissements.

Il n'y a pas d'impact sur les comptes 2022.

IV. Désignation des lauréats de l'appel à projets solaire

Les deux lauréats de l'appel à projets solaires du Pays connectés au réseau de transport sont MANA SOLAR et MAHANA O HIUPE.

Le premier sera raccordé en coupure d'artère sur le réseau 30 kV entre les postes VAIHIRIA et TITAAVIRI, le second en antenne directement sur le poste 30 kV TARAVAO.

Des échanges techniques ont eu lieu entre TEP et les deux titulaires afin d'établir leurs conventions de raccordement ; on rappelle que ces conventions reprennent les engagements définis dans la PTF, fixent les délais de réalisation et définissent précisément le matériel qui sera installé ainsi que les limites d'exploitation et les responsabilités de chacun (conformément aux DTR).

Au titre de ces deux projets, TEP a facturé les études pour un montant unitaire de 5MXPFF.

MANA SOLAR et MAHANA O HIUPE ont posé leurs premières pierres début 2023. Ils prévoient tous deux une mise en service pour essais au second trimestre 2024, pour une mise en exploitation vers le début du second semestre de la même année.

Les postes 30 kV de VAIHIRIA, TITAAVIRI et TARAVAO devront être terminés, les liaisons 30 kV souterraines de transport devront être opérationnelles avant les premiers essais (mai-juin 2024...).

Pour l'instant, les projections montrent que TEP respectera les délais.

Toutefois, si, pour des raisons techniques ou d'approvisionnement, ces délais ne pouvaient être maintenus, TEP mettra en œuvre à ses frais des solutions provisoires à moindre coût, permettant de raccorder ces producteurs.

Les conventions de raccordement seront terminées et signées dans le second trimestre de 2023. Les conventions d'exploitation et les contrats d'achat suivront.

V. Prestations annexes nouvelles

En 2022, TEP s'est ouverte de nouvelles possibilités de recettes et de valorisation de ses expertises, en proposant des prestations annexes à des tiers, personnes publiques ou satellites.

SPL Te Uira Api No Te Mau Motu

Le 1er avril 2022, les concessions de Production et de Distribution des îles de Huahine – Raiatea et Tahaa ont été attribuées à la SPL Te Uira Api No Raromatai. Dès avant cette reprise, des démarches ont été entreprises par la SPL auprès de TEP pour solliciter une assistance, essentiellement en matière informatique et de télécommunication.

Cette nouvelle activité a permis de dégager un produit de 2 400 000 XPF HT annuel fixe et récurrent, complété d'une part variable, fonction des besoins spécifiques du client. Pour 2022, ce sont 3 901 646 XPF HT de produits qui ont été générés par ce nouveau client.

EPIC Grands Projets de Polynésie (G2P)

Par contrat signé le 19 avril 2022, G2P a commandé auprès de TEP une prestation d'accompagnement technique pour la mise en œuvre de la stratégie RSE et la mise à niveau du système de management de la qualité. Cette prestation a été proposée à l'établissement public à un coût horaire de 15.000 HT XPF, et TEP a facturé à ce titre 915.000 HT XPF en 2022.

VI. Modification des statuts – mise en conformité avec la nouvelle réglementation relative aux SEM

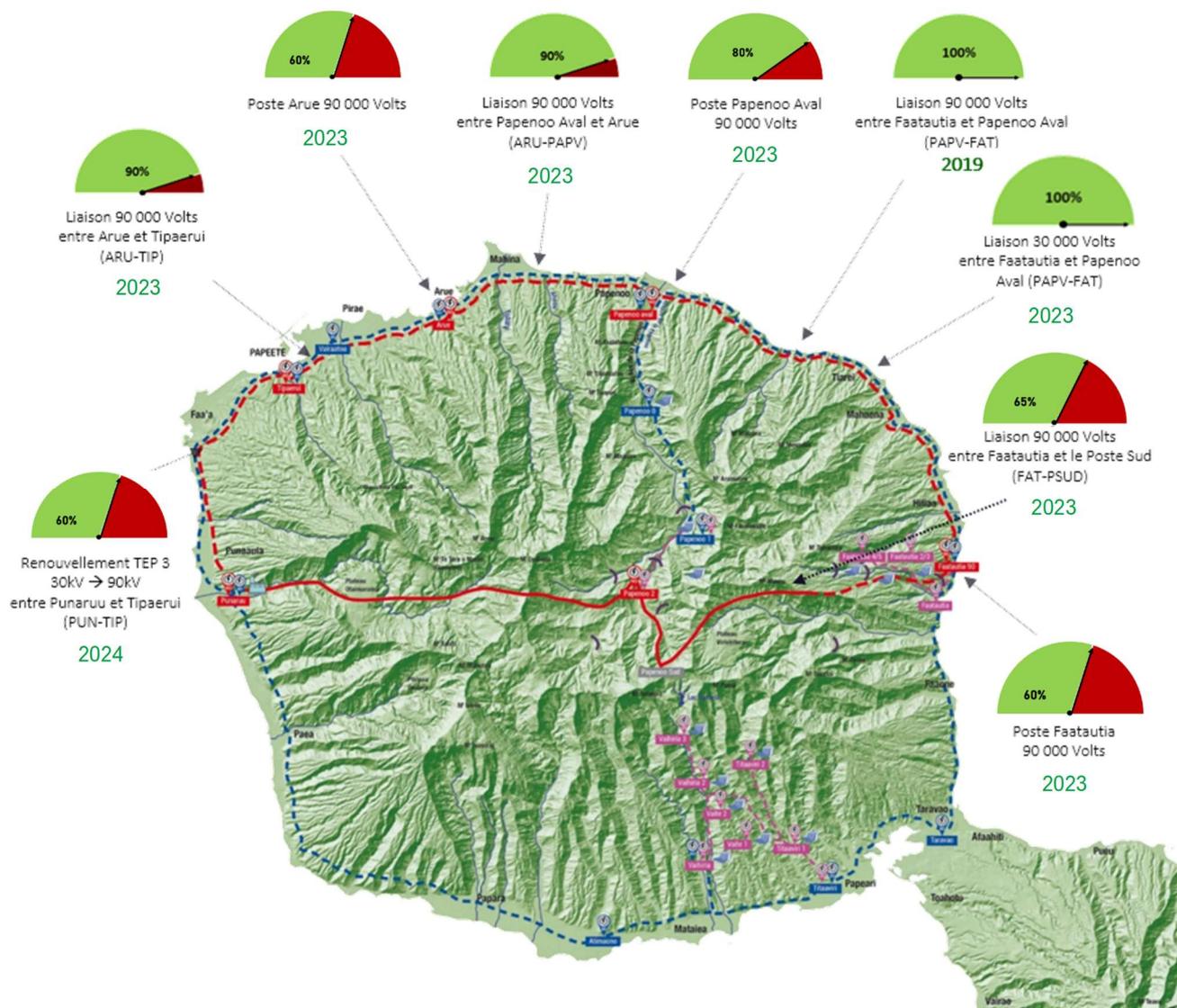
Le 5 avril 2022 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (AGE) dont le but principal a été de mettre les statuts en conformité avec la loi du pays n° 2022-1 du 11 janvier 2022 relative aux sociétés d'économie mixte créées par la Polynésie française. Cette révision a également permis de mettre à jour des clauses devenues obsolètes.

2022 | MONTEE EN PUISSANCE DE TEP

I. Ingénierie - Travaux

1.1. Le bouclage du réseau 90 000 Volts par le Nord de l'île de Tahiti

Orientée par le schéma directeur, la boucle Nord 90 000 Volts poursuit son développement, pour la sécurisation et la fiabilisation du réseau de transport d'énergie à Tahiti.



Légende

	Liaison aérienne 90 000 Volts		Liaison souterraine 20 000 Volts
	Liaison souterraine 90 000 Volts		Poste 20 000 Volts
	Poste 90 000 Volts		Centrale thermique
	Liaison souterraine 30 000 Volts		Barrage
	Poste 30 000 Volts		Centrales hydroélectrique
			Taux d'avancement des projets

FAT-PSUD 90kV 65%
Budget de 667 MXPf

- > Les travaux de tranchée sont terminés, avec levée des réserves.
- > Un avenant n°4 au marché 483/M/17 a été signé afin de réaffecter les câbles HTB de la 2^{ème} liaison ARU-PAPV 90kV, et le complément d'accessoires nécessaires pour la pose du câble en vallée.
- > La pose de la liaison 90 000 Volts a débuté courant du second semestre 2022 et s'étalera sur 2023 pour une fin prévisionnelle début du second semestre 2023.

Tranche 1 :

Lot n°1 : Travaux de GC entre la route de ceinture (PK40) et le Poste existant

- > Travaux terminés et réceptionnés en Novembre 2019
- > Prestations payées : 15 MXPf

Lot n°2 : Travaux de GC entre le Poste existant et 3,6 kilomètres dans la vallée

- > Travaux terminés et réceptionnés en Février 2020
- > Prestations payées : 104 MXPf

Tranche 2

Lot n°1 : Travaux de GC entre Pylône 1 et barrage C2

- > Travaux GC réceptionnés en décembre 2022

Lot n°2 : Travaux de GC entre barrage C2 et fourreaux en attente (fin des travaux GC Tranche 1)

- > Travaux GC réceptionnés en décembre 2022

Lot n°3 : Forage dirigé au barrage C2

- > Travaux de forage réceptionnés en décembre 2022

Lot n°4 : Travaux de pose du câble 90 000 Volts et fibre optique

- > Utilisation des câbles PRYSMIAN en stock
- > Travaux prévus au 2^e semestre 2022.

Montant : 238 MXPf

PAPV - FAT 90kV 100%
Budget de 1 652 MXPf

- > Les travaux de tranchée sont terminés et réceptionnés depuis MAI 2019.
 - > Les câbles sont posés et réceptionnés, en attente de la fin des travaux de création des postes 90 000 Volts de Faatautia et Papenoo aval pour le raccordement définitif.
 - > Les liaisons optiques sont également posées et la mise en service a été faite sur le poste existant de Faatautia 20 000 Volts.
-

ARU – PAPV 90kV 90%

Budget de 368 MXPf

- > Les câbles 90 000 volts et de fibre optique sont posés et en attente de la fin des travaux de création du postes 90 000 Volts de Arue. Le raccordement au poste de Papenoo aval 90 000volt a été fait courant du second semestre 2022.

ARU – TIPA 90kV 90%

Budget de 826 MXPf

- > Les travaux de génie civil des lots 1 et 2 sont terminés. (Arue – chambre 90kV Bougainville)
- > Concernant le lot 3 (chambre 90kV Bougainville – Poste Tipaerui 90kV) avec Interoute, les essais de vérification des fourreaux ont été terminés durant le 1^{er} trimestre 2022. Les travaux de génie civil dans l'avenue de Tipaerui démarreront au second trimestre 2023.
- > Le passage du pont de la Tipaerui par ECI (lot 4 : forage) a été réalisé sur la fin du deuxième semestre 2022 avec la nouvelle foreuse de 40 tonnes qui a permis le passage très difficile au niveau de la rivière de la Tipaerui.,
- > Une partie du tirage 90 000 Vots et fibre optique a été réalisée entre le rond-point du lycée de Taone et la chambre 90 000 volts située au niveau du parc Bougainville. La pose des tronçons restants est programmée pour le second semestre 2023.
- > Un gros retard des travaux de génie civil a été accusé suite au changement de technologie dans la ZI de Tipaerui, compte tenu de l'impossibilité de passer en forage dirigé. Un passage en tranchée classique a donc été retenu avec des contraintes nouvelles et la prise en compte des projets de la commune de Papeete pour leur futur réseau d'Eaux Usées (EU).

INSTALLATION DU TR422P A PUNARUU 40%

Budget de 100 MXPf

Dans le cadre de la sécurisation du réseau de Transport, TEP installe un deuxième transformateur 32 MVA 30/90kV en redondance du TR421P de Punaruu 90 000 volts. Les travaux de réalisation de la fosse sont en cours avec une fin prévisionnelle pour le premier semestre 2023.

- > Un marché commandé à Engie Services pour le génie civil, le transport du transformateur et son raccordement : 26.1 MXPf ;
- > Travaux de génie civil terminés ;
- > Transport du transformateur de Papenoo à Punaruu prévu pour le 1^{er} trimestre 2023 ;

Postes 90 000 Volts de Arue 60%, Papenoo Aval 80%, et Faatautia 60%

Budget de 2 404 MXPf

- > Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et réalisation des infrastructures des 3 postes a été réalisée avec le bureau d'étude SPEED.
- > Le foncier est maîtrisé sur les 3 sites.
- > Un marché de conception-réalisation est en cours et réparti en 3 lots, comme détaillé ci-dessous.
- > Les équipements General Electric ont été réceptionnés en usine et stockés dans notre zone de stockage à Papenoo, pour les Postes d'ARUE et de FAATAUTIA. Ils seront installés au premier trimestre 2023. La pose des équipements 90 000Volts du poste de Papenoo aval est terminée.
- > Les équipements HTA 30 000 volts des postes d'ARUE et de FAATAUTIA ont été installés fin 2022.
- > Le projet bénéficie d'un financement « Contrat de projets » pour un montant de 1 300 MXPf
- > A ce jour, 2 679Mxpf de prestations ont été commandées soit un dépassement de 7.9%

Lot n°1 : Poste Arue <i>attribué au groupement Cegelec Polynésie/BOYER/BPA</i>	Lot n°2 : Poste de Papenoo Aval <i>attribué au groupement Engie Services Polynésie/GLC/SVA</i>	Lot n°3 : Poste de Faatautia <i>attribué au groupement Cegelec Polynésie/BOYER/BPA</i>
> Etude complémentaire demandée	> Etude satisfaisante	> Etude complémentaire demandée
> Permis de construire reçu	> Permis de construire reçu	> Permis de construire reçu
> Début des travaux GC fin 2021	> Début des travaux GC fin 2020	> Début des travaux GC 1 ^{er} trimestre 2022
> Fin gros œuvre GC 2 ^{ème} semestre 2022	> Fin gros œuvre GC 2 ^{ème} semestre 2021	> Fin gros œuvre GC 2 ^{ème} semestre 2022
> Installation du tertiaire terminé	> Installation du tertiaire terminé	> Installation du tertiaire terminé
> Installation des cellules 30 000 volts terminée	> Installation des cellules 90kV terminés	> Installation des cellules 30 000 volts terminée
> Installation des cellules 90kV prévue pour 1 ^{er} trimestre 2023	> Installation des transformateurs 90/30 kV terminés	> Installation des cellules 90kV prévue pour 2 ^{er} trimestre 2023
> Installation des transformateurs 90/30 kV en prévue pour 1 ^{er} trimestre 2023	> Paramétrages des armoires de commande en cours	> Installation des transformateurs 90/30 kV en prévue pour 2 ^{ème} trimestre 2023
> Mise en service prévue pour le 3 ^{er} trimestre 2023.	> Modification du poste 30 000 volts prévue au premier semestre 2023,	> Mise en service prévue pour le 3 ^{er} trimestre 2023.
	> Mise en service prévue pour le 3 ^{er} trimestre 2023.	

1.2. Renouvellement des infrastructures

POSTE TIPAERUI 30 kV 75%

Budget de 247 MXPf

- > Fourniture des armoires terminée
- > Les travaux de raccordement des armoires ont débuté au 1^{er} trimestre 2021 et la fin des travaux de ripage est prévue pour le premier semestre 2023. Avancement : 75%
- > Travaux de GC pour 2^{ème} trimestre 2023
- > Installation des nouvelles cellules 3^{ème} trimestre 2023
- > Mise en service du poste 30kV 4^{ème} trimestre 2023
- > Coût estimatif : 271 MXPf

POSTE TIPAERUI 90kV 20%

Budget de 350 MXPf

- > Equipements achetés en même temps que la fourniture des 3 postes 90 kV
- > Réception des cellules en usine effectuée en février 2020
- > Etudes d'implantation des cellules 90kV et de démantèlement du jeu de barre 90kV extérieur en cours,
- > Plusieurs solutions sont en cours d'étude.
- > La solution définitive sera prise en 2023,
- > Coût estimatif du projet final : 570 MXPf

LIAISON PUN-TIP 30 et 90kV 60%

Budget de 1 583 MXPf

- > Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : 31.8MXPf
- > Un marché de génie civil commandé réparti en 3 lots pour un montant global de : 915 MXPf
- > Travaux débutés (lot n°1) en novembre 2021
- > Retard dû à des problèmes d'approvisionnement
- > Fin des travaux GC prévue pour le 1^{er} semestre 2023.
- > Un marché a été signé pour la fourniture et l'installation des câbles et accessoires 90kV et FO pour un montant global de : 415 MXPf
- > Fin prévisionnelle des travaux de tirage des câbles : 2^{ème} semestre 2023.

Lot n°1 : Travaux de Génie civil entre le Poste de la PUNARUU et la mairie de PUNAAUIA (5190 ml)

- > Montant commandé : 350 MXPf
- > Travaux débutés le 15/11/2021
- > Avancement : 85%

Lot n°2 : Travaux de Génie civil entre la mairie de PUNAAUIA et l'échangeur de OUTUMAORO (2144 ml)

- > Montant commandé : 196 MXPf
- > Travaux débutés le : 03/03/2022
- > Avancement : 80%

Lot n°3 : Travaux de Génie Civil entre l'échangeur de OUTUMAORO et le poste de TIPAERUI (5663 ml)

- > Montant commandé : 365 MXPf
- > Travaux débutés le : 05/04/2022
- > Avancement : 45%

RENOUVELLEMENT DES LIGNES ET POSTES VALLEES 28%

Budget de 1 588 MXPf

POSTES

- > Le renouvellement des cellules en « Poste Vallée » est prévu en fonction du planning d'exploitation du producteur Marama Nui (disponibilité des jeux de barres)
- > Renouvellement du jeu de barre au Poste de Faatautia 2, mise en service au mois de Mai 2022
- > Renouvellement du jeu de barre au Poste de Vaite 1, mise en service au mois de Décembre 2022

LIGNES

- > Renouvellement d'un tronçon de 650 ml de la liaison Vaihiria 2 – Vaite 2, terminé en Novembre 2022

1.3. Bouclage 30 000 volts du Sud de l'île de Tahiti

Liaisons SUD 2,5%

Liaison 30kV ATI-VAH 0%
Budget de **85 MXPf**

Liaison 30kV VAH-TIT 5%
Budget de **170 MXPf**

Liaison 30kV TIT-TV 5%
Budget de **210 MXPf**

Liaison 30kV FAT-TV 0%
Budget de **25 MXPf**

- >
- >
- > Appel d'offres pour fourniture câbles 30kV lancé en décembre 2022.
- > Appel d'offres pour fourniture câbles 30kV lancé en décembre 2022.

CREATION DU POSTE VAHIRIA 30KV 10%

Budget de **126.5 MXPf**

- > Création d'un nouveau poste source 30kV accueillant 4 cellules HTA, un transformateur 10 MVA 20/30kV ainsi que les équipements 20kV du poste Vahiria 1 existant
- > Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : **9 MXPf** ;
- > Analyse des offres en cours pour le marché travaux de génie civil et le marché de fourniture du transformateur ;
- > Un marché a été signé pour la fourniture et l'installation des cellules 30kV et relais de protection pour un montant de : **21,8 MXPf** ;
- > Démarrage des travaux de génie civil courant 1^{er} trimestre 2023 pour une durée prévisionnelle de 8 mois.

CREATION DU POSTE TITAAVIRI 30KV 10%

Budget de **126.5 MXPf**

- > Installation des 4 cellules 30kV dans le poste existant et installation d'un transformateur 10 MVA 20/30kV.
- > Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : **2 MXPf**
- > Analyse des offres en cours pour le marché travaux de génie civil et le marché de fourniture du transformateur ;
- > Un marché a été signé pour la fourniture et l'installation des cellules 30kV et relais de protection pour un montant de : **21,4 MXPf** ;
- > Démarrage des travaux de génie civil courant 1^{er} trimestre 2023 pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

EXPLOITATION DU POSTE TARAVAO EN 30KV 5%

Budget de **126.5 MXPf**

- > Renouvellement de la rame 1 existante, composée de cellules « Normaclad » obsolètes, par un tableau HTA bi-tension 20kV/30kV afin de pouvoir exploiter le poste de Taravao en 30kV
- > Consultation pour la fourniture de 4 cellules HTA bi-tension 20kV/30kV avec relais de protection, lancée au mois de décembre 2022.

Liaisons SUD 2,5%

Liaison 30kV ATI-VAH 0% Budget de 85 MXP	Liaison 30kV VAH-TIT 5% Budget de 170 MXP	Liaison 30kV TIT-TV 5% Budget de 210 MXP	Liaison 30kV FAT-TV 0% Budget de 25 MXP
---	--	---	--

- >
- >
- > Appel d'offres pour fourniture câbles 30kV lancé en décembre 2022.
- > Appel d'offres pour fourniture câbles 30kV lancé en décembre 2022.
- >

1.4. Autres travaux : Dévoiement des réseaux

La direction de l'équipement réalise des travaux de redimensionnement des dalots d'évacuation des eaux pluviales et des dévoiements des réseaux TEP sont parfois nécessaires. En 2022, il y a eu 3 dévoiements de réseaux réalisés.

- > Reconstruction du pont de Papehue, dévoiement de PUN-ATI (HTA+ FO) :
 - Date de réalisation : Août 2022.
- > Travaux d'aménagement du pont Vairua, dévoiement de FAT-TV (HTA + FO) :
 - Date de réalisation : Avril 2022.
- > Aménagement de la traversée de Papeari, tranche 2, dévoiement de TITA-VAH1 (HTA + télécommunication)
 - Date de réalisation : Mars 2022.

Les dévoiements font appel à l'ensemble des services techniques de TEP.

1.5. Récapitulatif des programmes en cours

Désignations	Date de début	Date de fin prévisionnelle	Montant commandé
Liaison 90kV ARU-TIP	2018	2023	878 018 894
Liaison 90kV FAT-PSUD	2019	2023	436 576 718
Liaison 30kV FAT - PAPV	2017	2023	203 175 583
Liaison 90kV ARU-PAPV	2019	2023	283 272 109
Postes 90kV Volts	2018	2023	2 679 276 493
Poste Tipaerui 30kV (Renouvellement)	2017	2023	270 430 236
Postes et Lignes Vallées (Renouvellement)	2018	2026	176 230 431
Projet Infrastructure Radio	2019	2021	74 444 532
Poste de Tipaerui 90kV (Renouvellement)	2020	2024	242 883 532
Liaison TEP3 (TIPA-PUN) (Renouvellement)	2020	2024	1 449 177 726
Création poste Vaihiria 30kV	2021	2023	31 779 714
Création poste Titaaviri 30kV	2021	2023	23 985 181

Installation du TR422P à Punaruu	2021	2023	47 237 871
Dévoiements	2021	2022	16 954 784
		TOTAL	6 813 443 804

Les principales entreprises avec lesquelles **TEP** a poursuivi le développement de ses infrastructures en 2022 par domaine :

Domaines	Entreprises	
Etudes/Suivi	<ul style="list-style-type: none"> > SPEED > NDA > LUSEO > LTPP > Apigéo 	<ul style="list-style-type: none"> > TCT > CSPS > Bureau Veritas
Génie Civil	<ul style="list-style-type: none"> > ECI > Interoute > Polynésie VRD 	<ul style="list-style-type: none"> > BOYER > GL Construction > Heitirautea
Haute Tension / Basse Tension	<ul style="list-style-type: none"> > Cegelec Polynésie > Engie Services > Axians Polynésie 	<ul style="list-style-type: none"> > General Electric > Schneider Electric > ABB > RTEi

1.6. Difficultés rencontrées

En 2022, les coûts liés aux transports maritime et aérien ont connu une augmentation significative, ainsi que ceux de certains équipements électroniques, matériels sensibles pour la sûreté du système électrique. D'une manière générale, l'augmentation des coûts des importations se situe aux alentours de 25%.

II- Maintenance du réseau de transport

2.1 Organisation et ressources humaines

Le service de maintenance de TEP a la charge du maintien des ouvrages, pour un réseau de transport en état opérationnel.

L'équipe de maintenance comporte 8 agents et 1 responsable, avec deux nouvelles recrues qui ont intégré l'équipe au mois de novembre 2022.

La première recrue a été faite en interne, elle était auparavant dans le service informatique et a intégré au mois de novembre 2022 le service maintenance, afin de le renforcer dans les domaines de l'informatique industrielle.

La deuxième a été faite en externe et a intégré le service maintenance en tant que gestionnaire de stock.

8 Agents et 1 responsable
7 Véhicules d'intervention équipés
2 Véhicules utilitaires
1 Astreinte

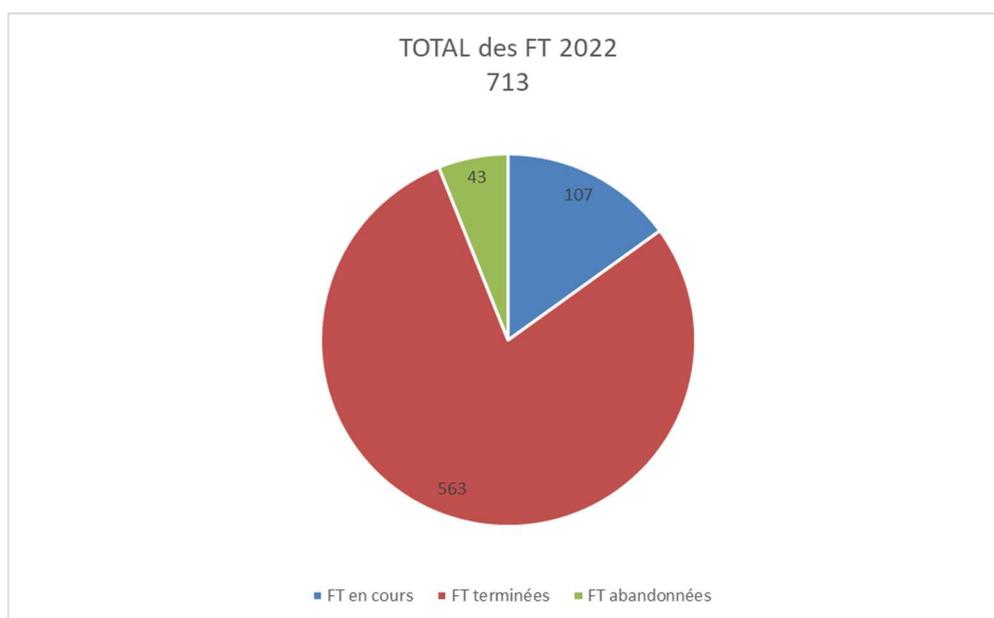
2.2 Les contrats de Maintenance et les maintenances constructeurs

Pour l'année 2022, TEP a géré 13 contrats de maintenance. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Prestataires	Désignations
AMERIS	Contrôle annuel des systèmes anti-incendie
CEGELEC	Contrôle annuel des systèmes de vidéosurveillance
CEGELEC	Contrôle annuel des systèmes de contrôle d'accès
YUNE TUNG	Contrôle annuel des systèmes « Alimentations de secours »
GMS	Contrôle annuel des systèmes « Anti-pollution Hydrocarbures »
TAHITI BULL	Contrôle mensuel du groupe électrogène (Poste Punaruu 90kV)
MAOHI FROID	Contrôle annuel des systèmes de climatisation des postes électriques
TEUIRA	Contrôle annuel des systèmes de climatisation des locaux TEP
TETIARAH I DESIRE	Débroussaillage mensuel des postes côtiers
MOANA SERVICES	Elagage trimestriel des postes en vallée
TSP	Gestion des déchets – récupération et traitement Hangar Papenoo
POLYDIESEL	Contrôle annuel de la tireuse hydraulique de câble
BIO3D	Traitement des nuisibles (postes et bureaux TEP)

2.3 Taux de réalisation des travaux pour 2022.

Le graphique ci-dessous représente le nombre d'intervention (fiche travaux) programmée pour l'année 2022.



Nous pouvons constater que sur les 713 interventions programmées en 2022, 73% (563) sont terminées.

27% des FT ont été abandonnées (43) ou en cours (107, sont majoritairement liées à des problèmes de contraintes sur le réseau de transport ou bien par manque d'effectif qui n'ont pas permis de réaliser les travaux à ce jour).

2.4 La Gestion des actifs

Pour 2022, TEP a travaillé sur sa Gestion de la Maintenance par Ordinateur (GMAO), avec la participation de RTEi, cela afin d'y intégrer la totalité du parc PATRIMOINE, ainsi que sur la REFONTE DES GAMMES.

La refonte des gammes de maintenance a pour but d'optimiser la gestion du temps hommes sur les maintenances de types préventif. Le benchmark avec les gammes de maintenance métropolitaine a permis de revoir la récurrence des tâches à réaliser et de les étaler dans le temps. Cela permettra d'améliorer les interventions de type curatif en concomitance des projets de renouvellement réalisés par le service ingénierie de TEP.

La maintenance prédictive se base principalement sur les retours d'expérience des entreprises par rapport à la réciprocity des types de pannes. Les gammes de maintenance sont, de fait, améliorées.

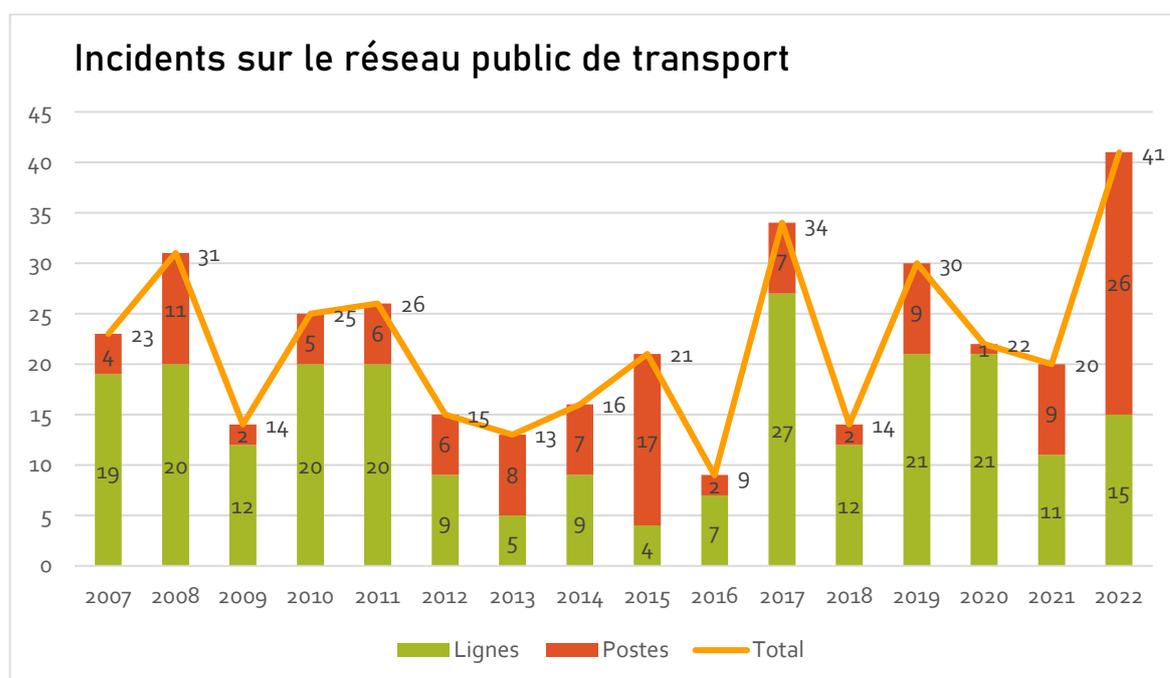
2.5 Les incidents sur le réseau de transport

Les incidents sont logiquement en hausse au niveau du réseau de transport pour 2022, avec le vieillissement des réseaux SUD et intérieurs, en cours de renouvellement. Une réactivité en progrès a cependant permis de limiter leurs incidences pour la clientèle.

L'analyse des incidents montre qu'il s'agit de problèmes provenant du matériel exclusivement.

Ces incidents sont répartis comme suit :

- 26 incidents totalisés sur les lignes
- 15 incidents totalisés dans les postes



La majorité des défauts de lignes est localisée dans les vallées de Vaihiria et Vaite avec un réseau vieillissant qui a été posé en pleine terre sans protection mécanique dans les années 80, et dont le renouvellement est en cours, avec une mobilisation ad hoc du service ingénierie.

III- Exploitation du réseau de transport

Le service exploitation composé de quatre agents gère l'organisation de plusieurs activités comme les Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), la gestion des accès aux ouvrages TEP et la gestion de la mise en sécurité des personnes travaillant sur le réseau TEP par consignation des ouvrages. Notre zone d'intervention s'étend sur toute l'île de Tahiti Nui ainsi qu'en vallées (VAIHIRIA, VAITE, TITAAVIRI, FAATAUTIA, PAPENOO) ce qui correspond à environ 332.5 km de réseau aérien et souterrain. Le réseau de transport compte 24 postes sources ou d'interconnexion.

3.1 Gestion des accès au réseau de transport

Le chargé d'exploitation est responsable des accès au réseau de transport, ce qui représente près de 80% de son temps de travail effectif annuel. Il autorise ou pas les accès à tout point d'entrée et de sortie du réseau de transport, pour des visites ou des travaux de maintenance programmé ou de maintenance curative. Il est également à disposition des autres opérateurs du système électrique de Tahiti (production et distribution), pour des travaux en limite du réseau de transport.

3.2 Traitement des incidents du Réseau Public de Transport en 2022

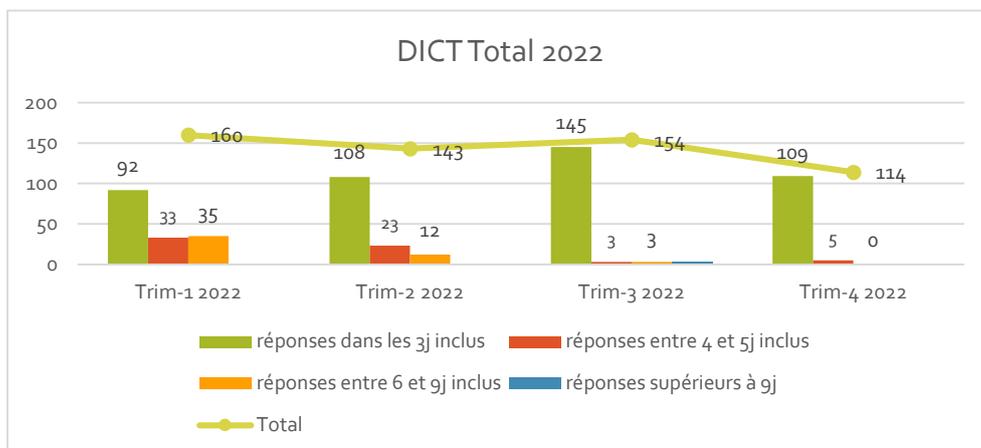
En cas d'incident, les premiers à intervenir sont les exploitants avec une durée moyenne pour 2022 de 45 minutes. Le métier de l'exploitant consiste à isoler l'incident et à mettre en sécurité les agents de la maintenance pour leur intervention de recherche de défaut pour les liaisons ou de maintenance curative (dépannage) pour les postes HTA/HTB.



3.3 Déclaration d'intention de commencement de travaux

Les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sont traitées par le service exploitation **TEP**. Les DICT sont traitées en plusieurs étapes, la partie administrative définissant si le réseau de transport est

concerné ou pas par les demandes de travaux. Si tel est le cas, un repérage sur site est réalisé en accord avec le demandeur de travaux.



En 2022, 571 DICT ont été traitées

IV- Conduite du réseau de transport

Le service Conduite du réseau de transport est un service continu permettant la gestion et la garantie d'un transport optimal des flux d'énergie entre les postes de production et les poste de soutirage.

Au sein du service, la mission première est d'assurer que l'énergie injectée dans le Réseau Public de Transport (RPT) soit acheminée vers le poste dédié avec un minimum de perturbations. Ces perturbations peuvent être d'origine naturelle ou pas. Un exemple de perturbation naturelle est le phénomène de perte par dissipation de chaleur « l'effet joule ». Lors de l'acheminement d'électricité d'un point à un autre point via des liaisons hautes tensions, l'électricité fait chauffer les câbles et génère des pertes d'énergie. Afin de maîtriser ces perturbations, le service Conduite travaille en étroite collaboration avec les autres services en interne et plus particulièrement le service exploitation qui est en charge des accès au réseau de transport mais aussi avec la maintenance, l'informatique, l'ingénierie ou encore les services externes à la société tel que le Dispatching de EDT-ENGIE. Cette responsabilité est assurée directement par TEP depuis Décembre 2020.

L'année 2022 était la deuxième année de reprise de la mission de la conduite du RPT par le service Conduite TEP, avec également la reprise de la mission de Responsable d'Equilibre (RE), conformément au code de l'énergie publié en 2018.

Pour mesurer la performance de la conduite du réseau de transport, le service Conduite a défini différents indicateurs : le taux de perte et l'Energie Non Distribuée (END).

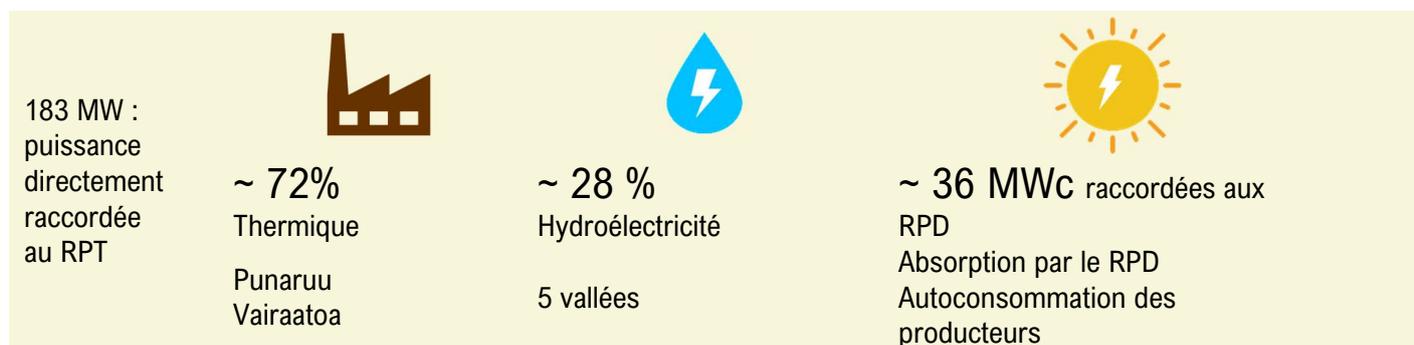
4.1 Production

La détermination du taux de perte passe avant tout par la mesure de l'énergie injectée dans le réseau de transport et ainsi transportée. La puissance du parc de production d'électricité raccordée au RPT est en fin d'année 2022 de **180 MW**. Elle se répartit entre **133 MW** disponibles pour la production d'origine thermique (*centrales de Punaruu et de Vairaatoa*) et **47 MW** pour la production d'origine hydraulique (*centrales situées dans les vallées de VAITE, TITAAVIRI, PAPENOO, FAATAUTIA et VAHIRIA*).

A l'heure actuelle, il n'y a pas d'installation de production d'électricité d'origine renouvelable (EnR), autre que l'hydroélectricité, raccordée au RPT. Concernant la filière solaire-photovoltaïque, elles est totalement raccordée

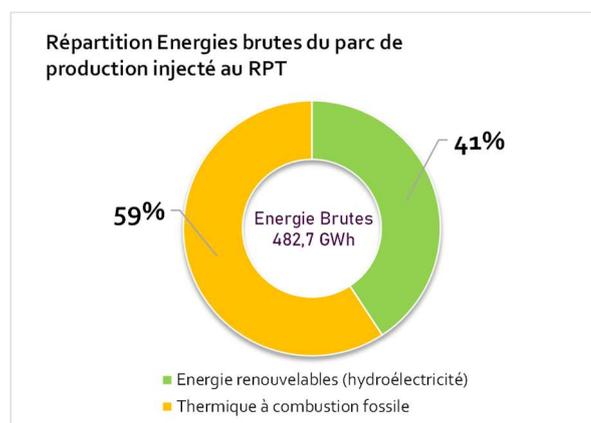
au Réseau Public de Distribution (RPD). La puissance installée du parc de production « solaire » est estimée à près de **36 MWc** (Mégawatt crête).

Une nouveauté pour l'année 2022 a été le raccordement d'un générateur virtuel sur batterie au RPT, nommé PUTU UIRA. Ce générateur virtuel, d'une capacité de 15 MW, permettra aux centrales thermiques de fonctionner avec moins de groupes en simultané, réduisant ainsi la consommation de gasoil et favorisant l'injection d'énergie d'origine renouvelable. Il permettra également d'être un secours en cas d'avarie sur un groupe de production thermique ou renouvelable. Son raccordement au réseau RPT a débuté en début d'année 2022 et les essais de fonctionnement au second semestre 2022.



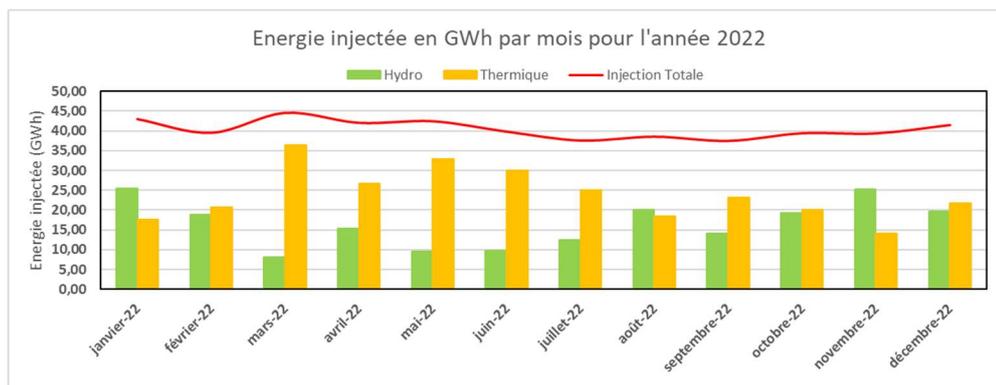
Avec ces disponibilités de production, en 2022, la production totale brute d'électricité injectée au RPT a été d'environ **482.7 GWh¹** soit une **diminution de 1,09%** par rapport à 2021 avec 488 GWh¹. La répartition de production totale brute injectée au RPT entre la production d'origine renouvelable et thermique pour l'année 2022, peut être décomposée comme suit :

- Pour la filière renouvelable, elle atteint un volume de **196,84 GWh¹**, **essentiellement hydraulique**. Cela correspond à une **nette augmentation de 36%** par rapport à 2021 avec 144,2 GWh¹ ;
- Pour la filière thermique, elle atteint un volume de **285,86 GWh¹**. Cela correspond à une **diminution de 17%** par rapport à 2021 avec 343,78 GWh¹.



Ci-dessous, une représentation de la répartition de l'énergie injectée sur le RPT par mois pour l'année 2022.

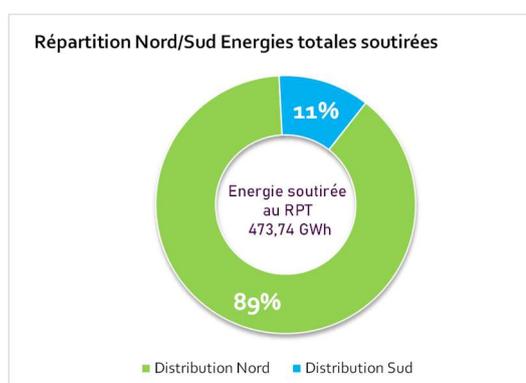
¹ Données établies à partir des données issues des compteurs pour l'année 2022, les données de 2021 sont issue des relais de mesures (moins précis) sur les départs transformateurs des différents postes.



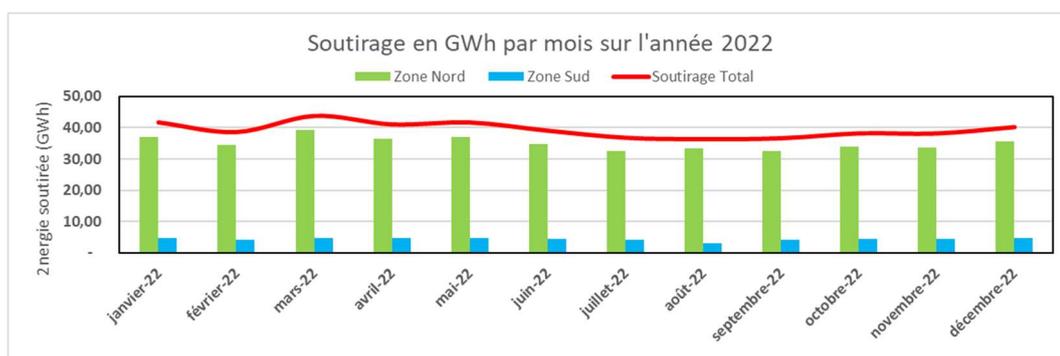
4.2 Consommation

Ainsi près de **482,7 GWh¹** d'énergie a été injectée dans le RPT, pour être acheminée vers les postes de soutirage de distribution. Ces postes de distribution sont divisées en deux zones :

- La zone Nord représentant la majorité de la consommation d'énergie de Tahiti avec **89%**, soit **420,66 GWh²**. Soit une **faible diminution de 0,52%** par rapport à 2021 (422,85 GWh)
- La zone Sud, essentiellement la presqu'île, avec **11%**, soit **53,08 GWh²**. Soit une **diminution de 3%** par rapport à 2021 (54,39 GWh).



Une représentation mensuelle du soutirage permet de mesurer la saisonnalité. De décembre à mai, un fort soutirage indique la saison chaude, et de juin à novembre, un soutirage plus léger indique la saison fraîche.



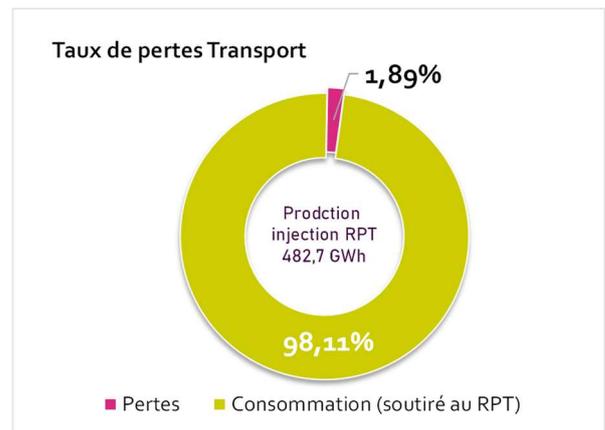
En somme, en 2022, la quantité totale soutirée au réseau de transport TEP a été de **473,74 GWh²**, soit une **légère diminution de 0.8%** par rapport à 2021, avec 477,24 GWh.

Cette baisse est notamment imputable à la mise en service du SWAC de l'hôpital de Taone.

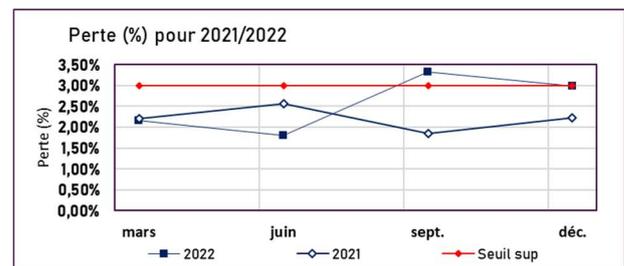
² Données établies à partir des compteurs pour 2022.

4.3 Taux de pertes

La plupart des pertes sont causées par le phénomène d'effet joule. D'autres effets contribuent à ces pertes, notamment lors du passage d'un niveau de tension à un autre (*ex : 90 kV / 30 kV*). Toutefois, ces pertes peuvent être maîtrisées, par les choix de développement, d'exploitation et de conduite du RPT, afin d'optimiser au mieux le chemin parcouru par l'électricité. Pour l'année 2022, ces pertes ont été estimées à près de **8,96 GWh**, ce qui représente un **taux de perte de 1.89%**.



Ci-joint, une représentation du taux de perte par trimestre pour 2021 et 2022. Nous observons, pour le troisième trimestre (*de juillet à septembre 2022*) une **augmentation du taux de perte (3,32%)**. Cette augmentation est due aux phases d'intégration et d'essai du nouveau générateur virtuel de EDT-Engie au RPT. Durant cette période, les essais ont perturbé les indicateurs et influencent le taux de perte.



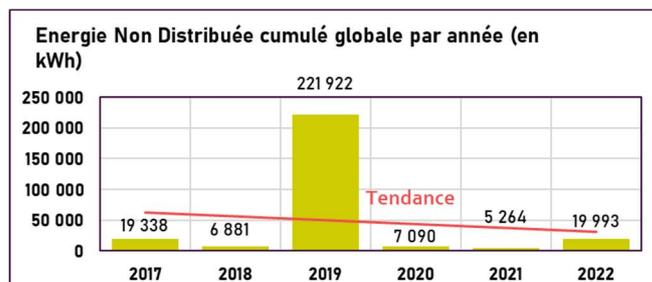
Ces résultats sont plutôt satisfaisants pour le contexte.

4.4 Energie Non Distribuée (END)

L'indicateur l'**Energie Non Distribuée** ou **END** est, un indicateur permettant de caractériser l'ampleur d'un incident et mesurer la qualité de l'électricité fournie par TEP. L'objectif annuel fixé pour cet indicateur, est de **15 000 kWh**, pour chacune des zones couvertes par le RPT.

En 2022, l'END global cumulé est de **19 993 kWh**, contre 5 264 kWh pour l'année 2021. Ce résultat supérieur à l'objectif fixé par TEP est entièrement imputable au réseau du Sud plus fragile et en cours de renouvellement. En effet, un évènement peut faire baisser un indicateur, un exemple concret et celui de l'année 2019 où le réseau a connu deux incidents majeurs de type « Black-out » de l'île de Tahiti, dégradant ainsi l'END drastiquement. Pour l'année 2022, c'est celui du 04 mai qui a dégradé l'END à la suite d'un incident sur le réseau transport de la zone Sud. L'END a été estimée à **15 352,3 kWh** pour ce seul incident, survenu dans une période où la charge était la plus haute et sur une portion du réseau fragilisée.

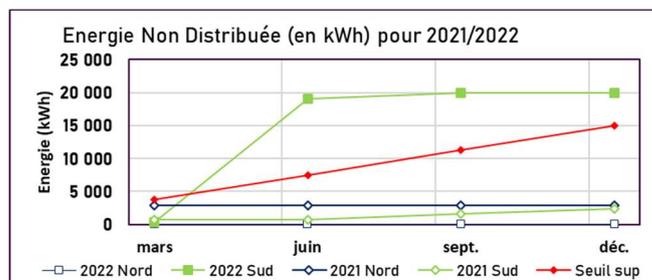
Ci-joint, une représentation de l'END cumulée globale par année de 2017 à 2022.



Comme pour la TMC, la répartition Nord/Sud de l'END cumulée au 31 décembre 2022, est la suivante :

- **END Nord** : 0 kWh
- **END Sud** : 19 993 kWh

Après l'incident du 04 mai, nous observons que l'END n'a que très peu augmenté, signe des premières améliorations apportées pour la zone Sud.



4.5 Synthèse

L'année 2022 a été la seconde année de reprise de la conduite du réseau de transport par TEP mais aussi la première année de reprise de la mission de Responsable d'Equilibre (RE).

Cette année a aussi été marquée par une certaine recrudescence des incidents sur le Réseau Public de Transport (RPT), par rapport à l'année 2021.

Pour la plupart de ces incidents, ils ont été relevés sur les liaisons 20 000 Volts situées sur les vallées de Papenoo, Vaite et Titaaviri, et causés par des avaries matérielles. Les réseaux de ces zones sont en cours de renouvellement, avec déjà des résultats en forte amélioration au second semestre.

V. Informatique administrative, télécommunication, téléconduite & informatique industrielle

5.1 Télécommunications

L'année 2022 a été consacrée aussi à perfectionner nos capacités de communication vers les postes électriques de transport.

Etablissement d'un lien vers Vaihiria 1

A ce titre, sur la base d'un câble cuivre existant mais jamais mis en exploitation pour nos propres besoins, un lien de communication a été établie vers le poste de Vaihiria 1.

Grâce aux savoirs faire des équipes acquis grâce aux formations suivies et les moyens techniques investis ces dernières années, ce nouveau lien fait désormais partie intégrante des moyens à disposition pour conduire une partie de notre zone critique actuelle (Zone Sud).

Ce lien permet aux équipes d'intervention et de conduite de réduire les délais d'intervention en cas d'incident dans la zone et contribue ainsi à une meilleure résilience du RPT.

Dévoisement fibre partagé Tep-EDT-MRN Faat-TV

Les dévoiements réseaux sont maintenant gérés en interne, tels que le dévoiement de la liaison Fibre Optique partagée TEP-EDT-MARAMANUI du tronçon Faatautia-Taravao . Les temps d'indisponibilité des ouvrages s'en trouvent réduits.

5.2 Téléconduite

Rationalisation et sécurisation de notre cœur de réseau industriel

En 2020, suite à un état des lieux de notre cœur de réseau industriel, il a été décidé de rationaliser un des pans de notre architecture informatique critique. Un choix stratégique et technologique a donc été adopté.

Le remplacement de nos Multiplexeur TDM, équipements composant notre ancien cœur de réseau, par un équivalent fonctionnel a permis d'augmenter le niveau de sécurité de notre système de téléconduite.

Cette démarche a été menée en adéquation avec les recommandations de l'ANSSI sur le sujet.

Déploiement du tout premier poste électrique 61-850 sur le RPT

Le protocole 61-850 est considéré comme l'avenir fonctionnel dans le domaine de la téléconduite et de la gestion de poste électrique. Le 19 octobre 2022, TEP est donc entrée, à son tour, dans le cercle encore très fermé d'opérateurs ayant franchi le pas, et fait ainsi figure de précurseur dans le domaine électrique en Polynésie française.

Au-delà de cet accomplissement technique, c'est la fiabilité du RPT qui est relevée.

Rajout de possibilité de télécommande d'ouvrage électrique en zone critique

Le système de téléconduite est un outil destiné à servir les équipes et plus généralement le RPT. Suite aux nombreux défauts liés à la vétusté de certaines installations en zone SUD, des solutions ont dû être trouvées pour diminuer le TMC, et faciliter la remise en état nominale du RPT suite à incident. Les postes de Faatautia 4

– Faatautia 2 et Vaihiria 1 sont désormais télécommandables. Cela a permis de réduire le risque dans ces zones en réduisant les déplacements nécessaires aux opérations dans ces vallées. Les opérations pouvant désormais être menées à distance, c'est aussi un gain de temps considérable pour les équipes visant à réduire encore la fragilité relative du RPT.



5.3 Informatique administrative

Evolutions des mœurs engageant une évolution des outils collaboratifs

Depuis la phase COVID, les habitudes de travail ont évolué.

Pré-2019, la majeure partie des agents avait une utilisation plutôt sédentaire des outils informatiques mis à leur disposition.

Post-2021, la tendance s'est complètement inversée. Le besoin de mobilité est devenu la nouvelle norme en vigueur. Fort de ce constat, un virage technologique a été entrepris permettant désormais à nos utilisateurs devenus nomades de bénéficier d'outils de travail adaptés à leurs nouveaux besoins.

Ces nouveaux usages ne devant pas s'opérer aux dépens de la sécurité informatique, TEP a dû se doter de moyens de sécurité idoines.

ACTIONNARIAT

I. Tableau récapitulatif de l'actionariat TEP au 31.12.2022

Actionnaires- Administrateurs	Nombre d'action	%	Actionnaire depuis
Polynésie Française	134 991	75%	1 985
M. Yvonnick RAFFFIN			
M. Hervé DUBOST-MARTIN			
M. Anthony JAMET			
RTE International	44 999	25%	2022
Mme Veronika MILEWSKI			
M. Nicolas BREHAM	1		2022
Actionnaires sans mandat Social	Nombre d'action	%	Actionnaire depuis
Succession Alban ELLACOTT	4		1987
M. Jacques TEUIRA	2		2001
M. Dominique AUROY	1		1985
Succession Roger DOOM	1		1986
Succession Tinomana EBB	1		1985
	180 000	100%	

II. Sortie du capital social AFD et OCI et renforcement de la position de RTEi

Le 4 avril 2022, la Polynésie française a vendu à RTEi les 36.000 actions, parmi les 70.200, qu'elle avait acquises auprès du groupe EDT-Engie le 30 septembre 2020.

Le 8 novembre 2022, c'était au tour de l'Agence française de développement de vendre à RTEi la totalité de ses actions, soit 9000 actions, sortant alors du capital social.

La restructuration du capital social de TEP s'est achevée le 12 décembre 2022, avec la vente par l'OCI de ses 9000 actions à la Polynésie française.

Fin 2022, le Pays détient donc 75% du capital de TEP, représenté par trois administrateurs M. Yvonnick RAFFIN, M. Hervé DUBOST-MARTIN, et depuis le 20 décembre 2022, M. Anthony JAMET (nommé par arrêté n° 2534/CM du 01/12/2022). Les 25% restant sont détenues principalement par RTEi, représenté au conseil d'administration par Mme Veronika MILEWSKI, sa Directrice générale, et par M. Nicolas BREHAM, qui s'est vu prêter une action par la société. S'y ajoutent les « petits actionnaires », fondateurs de la société.

RESSOURCES HUMAINES

I- Une croissance en conséquence des enjeux

L'effectif moyen sur l'exercice 2022 s'élève à 39 collaborateurs contre 38 collaborateurs en 2021. La moyenne d'âge des collaborateurs de la société TEP est de 38 ans.

Des recrutements ont été réalisés sur l'année 2022 :

- | Un Gestionnaire de Stock en CDI, en remplacement d'un poste vacant,
- | Un Technicien Informatique et Télécommunication en CDD, pour le développement des missions d'accompagnement dans les îles,
- | Un Chef de projet en CDD, à l'issue de son stage au sein de TEP

En interne, un Technicien Informatique et Télécommunication en CDI a changé de poste, pour rejoindre la maintenance.

Par ailleurs, TEP a reçu 7 stagiaires durant l'année 2022 :

- | 1 stagiaire BAC PRO MELEC au service Informatique (avril-mai) ;
- | 1 stagiaire de RTE convention mobilité au service Ingénierie (février à mai) ;
- | 3 stagiaires en BTS Electrotechnique au service de maintenance (avril à juin) ;
- | 1 stagiaire en 2ème année de Master Physique de l'Energie et Transition Energétique (mai à septembre) ;
- | 1 stagiaire en alternance Ecole d'ingénieur, sur le suivi des projets solaires (décembre 2022 à mai 2023).

Un départ est intervenu au cours de l'année 2022 par une rupture de contrat.

II- Les formations et le maintien des compétences

Le plan de formation est coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes internes, en intégrant les enjeux de développement de l'entreprise, les obligations de formation dans le domaine de la Santé et Sécurité au travail et les attentes des collaborateurs énoncées lors des entretiens annuels.

Le plan de formation 2022 a répondu aux axes suivants :

- > Assurer ses missions actuelles et futures ;
- > Favoriser notre stratégie en termes de RSE & QSE ;
- > Développer les compétences des collaborateurs dans le cadre de leurs métiers ;
- > Donner l'opportunité aux collaborateurs de se former en fonction de l'appréciation de leurs besoins.



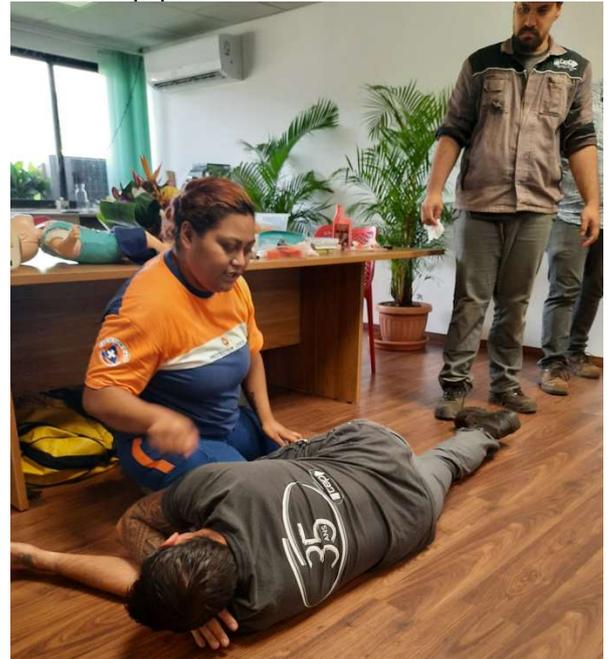
Feux d'hydrocarbure



Equipier de Première Intervention



Rôle du COI et DOI dans les POI



Prévention et secours civique niveau 1



Conduite tout terrain



Prévention routière

III- Performances sociales- Indicateurs

N°	Indicateurs	2020	2021	2022
RH1	Effectifs moyens (nbr de collaborateur)	35	38	39
RH2	Age moyen	36	38	39
RH3	Effectif employé	1	1	0
RH4	Effectif agent de maitrise	19	19	22
RH5	Effectif cadre	18	19	19
RH6	Effectif personnel handicapé	0	0	0
RH7	Masse salariale (MXPF)	290	353	376
RH8	Coût moyen collaborateur (MXPF/collaborateur)	8.5	9.1	9.6
RH9	Effectif ayant une astreinte	11	11	12
RH10	Heures travaillées totales	73 313	79 879	80 023
RH11	Heures supplémentaires	1 233	1 536	1681
RH12	Temps moyens travaillées mensuellement (Temps global au mois/effectif ; en heures) (RH10/12) /RH1	174.5	175,1	171
RH13	Heures de formations prévues au plan de formation (heures)	4 477	2 634	4 240
RH14	Heures de formations réalisés (heures)	1 532 (34%)	2 610 (99%)	1 995
RH15	Nombres moyens d'heures de formations réalisées par collaborateurs (RH14/RH1)	44	67	50
RH16	Nombre total d'heures de formation corrélées à la S&ST	848	1 449	1 480
RH17	Coût de formation budgété (MXPF)	18.8	21,7	14.3
RH18	Coût de formation réalisé (MXPF)	9.5	23,3	12.6
RH19	Coût de formation annuel par collaborateur (réalisé) (MXPF/collaborateur) (RH18//RH1)	0.27	0,6	0.3
RH20	Nombre d'AT mortel	0	0	0
RH21	Nombre d'AT avec arrêt (nbr)	1	0	0
RH22	Nombre d'Accident du trajet avec arrêt	0	0	0
RH23	Nombre de jours d'arrêts suivant un AT (Jours d'arrêts cumulés)	11	0	0
RH24	Taux de fréquence (RH21/RH10)	14.6	0	0
RH25	Taux de gravité (RH23/RH10)	0.16	0	0
RH26	Nombre d'autres événements indésirables signalés	6	16	14
RH27	Absentéisme (maladie + accident) (Jours cumulés)	200	275	182
RH28	Taux d'absentéisme (RH27/RH1)	5.71	7.23	4.66
RH29	Maladies professionnelles (déclaration & reconnaissance)	0	0	0
RH30	Nombre de représentants du personnel	4	4	4
RH31	Nombre de réunion DP	13	15	15
RH32	Nombre de visite sécurité (par les membres du COMEX)	13	8	8
RH33	Dépense annuelle en EPI (MXPF)	3.2	2.6	0.5

ASPECTS JURIDIQUES - LITIGES

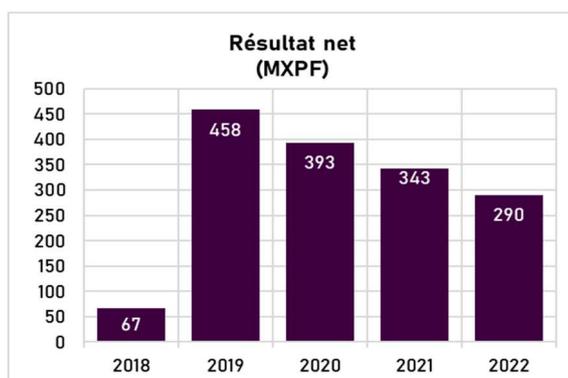
An	Affaire	Juridiction	Désignation	Etat d'avancement
2019	VITTORIA CONSEIL	TPI/CA	Inexécution du contrat d'achat d'une solution logicielle	TEP assigne VC en réparation du préjudice subi par TEP à hauteur de 16.940.198 XPF. Par jugement du 26 mars 2021, le Tribunal condamne VC à payer à TEP 8MXPF au titre de la réparation des préjudices subis et condamne TEP à payer 1.437.134 XPF au titre du reliquat des factures. VC a fait appel du jugement. La décision sera rendue le 23 mars 2023.
2020	POLYNESIE FRANCAISE	TAPF- Référé- expertise	Evaluation des risques associés à la construction d'un nouveau bâtiment administratif	La PF a demandé une expertise d'évaluation des risques associés à la construction d'un nouveau bâtiment administratif rue du commandant Destremeau, y compris ceux liés à la présence potentielle de réseaux de transport à proximité. L'expert a été désigné par ordonnance du 11.02.2021. Le rapport d'expertise rendu le 15 novembre 2021 conclut à un possible risque sur le futur réseau 90kV, non encore posé à ce jour. TEP a fait parvenir ses nouvelles conclusions, comprenant ses recommandations, à l'expert le 4 décembre 2021. TEP reste dans l'attente du rapport d'expertise final.
2022	Parquet/Ismaël HAAPUEA	Tribunal correctionnel	Electrification d'un agent de CEGELEC sur un ouvrage du Poste Punaru 30kV	TEP a été mis en examen suite à son audition par le juge d'instruction le 19 septembre 2022, suite à l'électrification d'un agent de CEGELEC (prestataire) le 9 octobre 2017 sur un ouvrage de PUN30kV. TEP entend contester sa mise en examen devant la chambre de l'instruction, dans un premier temps, puis devant le juge d'instruction.

SITUATION FINANCIERE

- I. Compte de résultat

I.1 - Un Résultat satisfaisant et supérieur aux prévisions initiales

Le résultat net de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 290 MXPF. L'évolution du résultat net comptable depuis les 5 derniers exercices est détaillée ci-dessous :



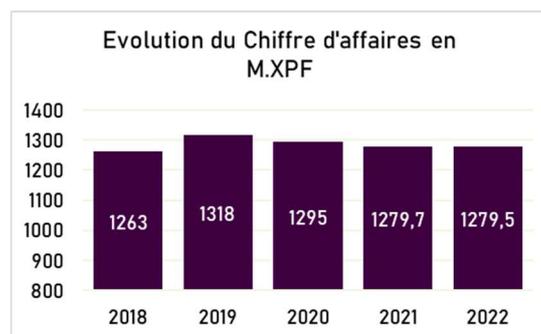
Les variations entre le résultat de l'exercice 2022 et celui de l'exercice 2021 s'expliquent comme ci-dessous :

Résultat 2021	343
Reprise de Provision pour risque (Black out)	0
Provision sur actif circulant (créances)	
Autres Provision sur risque	-25
Production Immobilisée	2
Cession du Terrain	
Reprise n-1 de provision pour avoirs Marama Nui	
Baisse du chiffre d'affaires	NS
Impôt sur les bénéfices	20
Autres produits	38
Ecritures de défiscalisation	-15
Charges sur travaux pour tiers	0
Baisse des dépenses de maintenance réseau	
Hausse des Autres Achats et Charges Ext	-33
Augmentation des honoraires	11
Augmentation des Etudes	-22
Augmentation des Formations	11
Charge sur redressement fiscal Patente	
Hausse des Autres Impôts	
Dotations aux Amortissements et Provisions	-12
Charge sur Patente s/ex ant (redressement fiscal)	
Hausse des charges salariales	-24
Divers	-5
Résultat 2022	290

I.2 - Chiffre d'Affaires

1.21 Redevances

Les recettes liées à la consommation électrique sont très proches de celles de 2021. L'exercice 2022 a enregistré une augmentation de la consommation de 0.51 % sur le réseau SUD, et une baisse de 0.5 %, pour le réseau Nord.



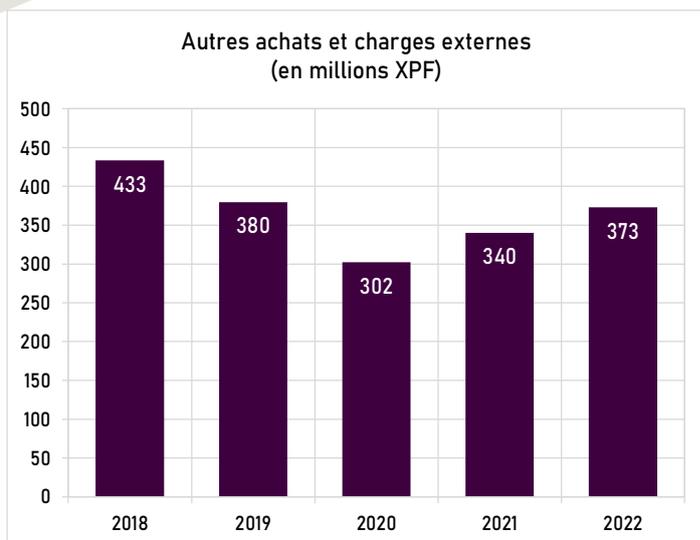
1.22 Autres Produits

Les autres produits de **65 MXPF** concernent :

- Raccordements sur réseau de transport : 29 MXPF
- Propositions Techniques et Financières : 10 MXPF
- Dévoiements pour la DEQ : 18 MXPF
- Assistances aux îles et QSE/RSE : 5 MXPF
- Travaux pour tiers : 3 MXPF

I.3 - Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes enregistrent une augmentation de 10% par rapport à 2021.



	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Achats non stockés de matières et fournitures	26	15	17	20	23
Indemnité sur non écoulement de l'hydro travaux pour 1/3 dont dévoiements	123	2		13	14
Loyers et charges locatives	27	31	35	35	38
Entretiens et réparations	5	5	7	9	8
Entretien des réseaux TEP	129	180	129	110	116
Assurances	48	49	51	56	57
Programme qualité/environnement/sécurité	4	0	1	3	2
Communication, dons	4	11	6	10	16
Formations	15	19	8	24	13
Etudes et recherches	15	20	15	22	44
Honoraires	20	24	16	22	11
Missions, réceptions	9	14	7	11	19
Frais Téléphone/internet	4	4	4	5	4
Commissions et frais bancaires	4	1	1	1	2
Transport de matériel		4	1		
Divers	0	3	3	1	1
Autres achats et charges externes	433	380	302	340	373

I.4 - Des Dotations aux Amortissements relativement stables

Les dotations aux amortissements sont en légère baisse de 2%, du fait que certaines immobilisations sont totalement amorties depuis 2020 /2021 et également 2022.

En 2018 et 2019 des plans d'amortissement ont été révisés pour une anticipation de renouvellement de certaines immobilisations comme la Liaison Punaruu-Tipaerui 30Kv, le démantèlement du Hangar de Papenoo Aval en vue de la construction du nouveau Poste, et également un travail de fond a été effectué sur les pièces détachées.

Le Hangar de Papenoo a bien été démantelé en début d'année 2021 pour laisser place à la construction du nouveau poste du programme boucle Nord pour la partie Postes 90kV ;

La liaison 30kV Punaruu-Tipaerui n'ayant plus d'utilité économique à fin 2022, elle a été sortie des comptes, un amortissement exceptionnel de 4 MXPF a été constaté.

	2 020	2 021	2 022
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	456 920 398	460 866 645	450 825 297
Amort. des immo. Incorporelles	9 042 343	8 198 558	9 889 431
Amortissement des immobilisations corporelles du concessionnaire	31 026 717	35 816 749	42 141 716
Amortissement des immobilisations concédées	416 851 338	416 851 338	398 794 150

I.5 - Un résultat exceptionnel stable

Le tableau ci-contre expose les principaux événements exceptionnels 2022 qui ont concouru au résultat exceptionnel de 51 MXPF.

Depuis 2017, **TEP** souscrit régulièrement en fin d'année à des programmes d'investissements locaux lui ouvrant le droit à crédit d'impôt.

A fin 2022 TEP a souscrit pour 50 MXPF au programme de rénovation de l'hôtel Méridien à Bora Bora. Cet abandon de créance donne droit à un crédit d'impôt de 66.6 MXPF.

Soit un gain net à terme de 16.6 MXPF.

Le montant du crédit d'impôt imputé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 53.2 MXPF, dont 46.4 MXPF de solde du crédit précédent de 2021 sur le programme RTCT, et 6.8 MXPF au titre du crédit d'impôt de 2022.

Ces opérations comptables liées à la défiscalisation locale sont neutralisées dans les comptes jusqu'à l'obtention du certificat d'achèvement.

Les écritures concernant le traitement du crédit d'impôt sont surlignées dans le tableau.

RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	2021	2022
Reprise de subvention	99	99
Produits sur exercices antérieurs	1	2
Cession Terrain Arue (PCEA)	123	0
Cession véhicules et reprises	0	1
Traitement de défiscalisation sur véhicules	3	22
Traitement du crédit d'impôt	162	80
TOTAL PRODUITS	387	203
Charges sur exercices antérieurs	-3	-3
Redressement patente exercices 2019/2020	-16	0
Valeur nette comptable des immobilisations sorties (Terrain)	-100	0
DAP exceptionnelles sur sorties d'immobilisations	-2	-4
Traitement de défiscalisation sur véhicules	-3	-22
Traitement du crédit d'impôt	-190	-123
TOTAL CHARGES	-314	-152
Résultat exceptionnel	73	51

• II. Bilan financier

II.1 - Poursuite des programmes d'investissements

Les programmes d'investissements lancés les années précédentes se sont poursuivis sur 2022. Des retards et difficultés d'approvisionnement liés à la situation internationale ont impacté les délais des programmes, notamment pour la Boucle Nord.

La hausse des immobilisations de 1 623 MXPF sur cet exercice s'explique par :

- > Les postes Arue, Faatautia et Papenoo aval pour 607 MXPF ;
- > La liaison 90kV Arue – Tipaerui pour 46 MXPF ;
- > La liaison Faatautia-Pylône1 pour 298 MXPF ;
- > Le programme TEP5 pour 558 MXPF ;
- > Programme Vallées (Postes+Liaisons) pour 53 MXPF ;
- > Câble de garde et parafoudres pour 61 MXPF.

A noter que les encours sont à 5 939 MXPF à fin 2022.

II.2 – Actif net circulant

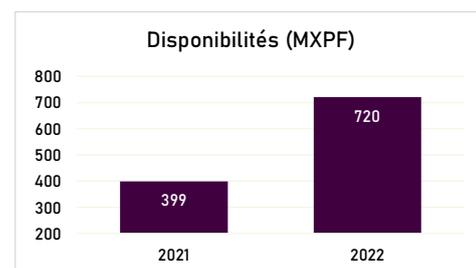
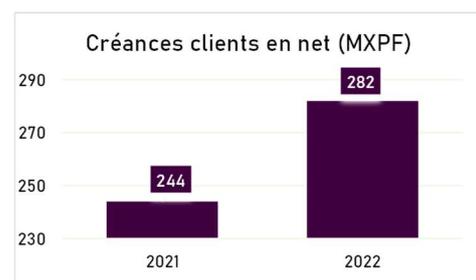
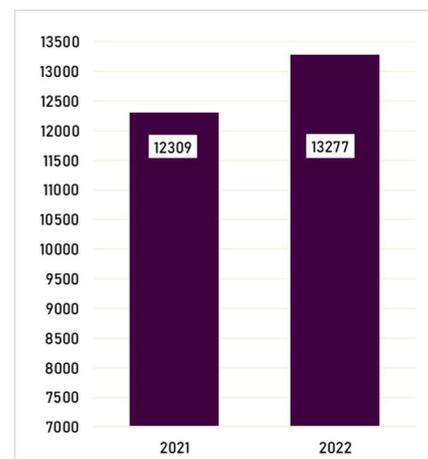
L'actif net circulant au titre de l'exercice 2022 diminue de 275 MXPF par rapport à celui de l'exercice 2021. Il s'élève à 2 160 MXPF au 31 décembre 2022 contre 2 435 MXPF à fin 2021.

La diminution au 31 décembre 2022 de l'actif net circulant, s'explique principalement par la diminution en valeur absolue de la subvention de 633 MXPF pour le programme TEP 5, pour la part mobilisée sur 2022, compensée par la hausse des disponibilités de 321 MXPF entre 2021 et 2022, +20 MXPF créances clients, ainsi que +18 MXPF sur les charges constatées d'avance.

La valeur brute des créances est à + 20 MXPF sur 2022 par rapport à 2021, s'établissant à 362 MXPF.



Actif Net Immobilisé



II.3 - Capitaux propres (hors subventions)

Les capitaux propres s'élèvent à 3 781 MXPF au 31 décembre 2022 contre 3 491 MXPF en 2021. Le résultat 2021 de 343 MXPF a été affecté à hauteur de 17 MXPF à la réserve légale, et pour 326 MXPF en report à nouveau. Le résultat net 2022 s'élève à 290 MXPF, en diminution de 15.5 % par rapport à 2021.

II.4 - Provisions pour risques et charges

Ce poste passe de 1 557 MXPF en 2021 à 1 332 MXPF en 2022.

Cette diminution provient principalement de la reprise de caducité de 254 MXPF. Une reprise linéaire est constatée depuis 2016 et ce, jusqu'à la fin de la concession. Le solde du fonds de caducité est de 1 272 MXPF à fin décembre 2022. Nous noterons également la provision de 25 MXPF sur l'affaire du « Black-Out » de 2019. Une provision pour Départ à la retraite est dotée depuis 2007, à fin 2022 le solde est de 22 MXPF.

II.5 - Progression des dettes de 721 MXPF

L'augmentation des dettes de 721 MXPF entre les exercices 2021 et 2022 résulte principalement de la mobilisation de l'emprunt contracté avec le pool bancaire Banque de Tahiti et la Socredo.

La tranche 2022 porte sur un montant de 1 500 MXPF, à fin 2022 TEP a mobilisé 1 158.5 MXPF.

A noter que durant 2022, la part remboursée en capital sur les emprunts existant est de 401 MXPF.

Le total dette fournisseurs est sensiblement identique à celui de 2021, soit 160 MXPF contre 158 MXPF pour 2021.

• III. Eléments caractéristiques des 5 derniers exercices

	2022	2021	2020	2019	2018
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
b) Nombre de titres créés	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'affaires net	1 344 448 748	1 306 725 743	1 343 883 515	1 326 820 619	1 395 024 625
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	631 076 463	562 299 780	691 781 466	807 754 093	693 752 840
c) Impôt sur les bénéfices	92 680 624	112 695 368	150 670 900	186 020 486	30 604 348
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	290 050 874	343 613 178	392 806 882	458 445 458	66 905 112
e) Montant des bénéfices distribués au titre de l'année		342 000 000			
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITES A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice avant impôt, mais avant amortissements et provisions	3 506	3 124	3 843	4 488	3 854
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1 611	1 909	2 182	2 547	372
c) Dividendes versés par action		1 900			
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	41	39	38	31,2	29
b) Montant de la masse salariale	376 976 438	353 394 461	298 831 470	253 144 720	253 342 728
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

- IV. Ratio DSCR

Dans le cadre du financement obtenu auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), la convention prévoit une obligation financière à travers le respect d'un ratio appelé Ratio de Couverture du Service de la Dette (DSCR). Dans le cas de figure où le ratio serait inférieur à 1.15, TEP s'est engagée à ne pas verser de dividendes et si le ratio est inférieur à 1.05, l'AFD pourrait demander le remboursement anticipé de l'emprunt.

Au 31 décembre 2022, le ratio est supérieur à 1.05 et s'établit à 1.5.

<i>MXPF</i>	2022	2021
CAF (a)	422	434
Variation du BFR (b)	205	125
Charges d'intérêts (c)	49	51
Remboursement en capital (d)	401	409
DSCR (a+b+c)/(c+d)	1,50	1,33

- V. Comparatif avec le budget 2022

Le conseil d'administration réuni le 07 Décembre 2021 a validé le budget de l'année 2022. Un comparatif entre ce budget et le réalisé figure ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT	Budget 2022 (A)	Réalisé 2022 (B)	Variation (B-A)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 579 303 033	1 639 235 473	59 932 440	3,79%
<i>dont redevances</i>	1 281 833 524	1 279 449 365	-2 384 159	-0,19%
<i>dont autres produits</i>	13 000 000	64 999 383	51 999 383	400,00%
<i>dont reprise de la caducité</i>	254 317 851	254 317 851	0	0,00%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 275 338 673	1 258 488 513	-16 850 160	-1,32%
<i>dont Autres Achats et Charges Externes</i>	392 869 383	368 955 628	-23 913 755	-6,09%
<i>dont maintenance des réseaux TEP</i>	168 608 778	115 807 385	-52 801 393	-31,32%
<i>dont CH de personnel</i>	358 100 372	376 976 438	18 876 066	5,27%
<i>dont AMORT</i>	502 865 407	450 825 297	-52 040 110	-10,35%
<i>dont Provision (black out) et factures M-nui</i>	0	25 828 645	25 828 645	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	303 964 360	380 746 960	76 782 600	25,3%
RÉSULTAT FINANCIER	-69 323 464	-49 045 633	20 277 831	-29,25%
RÉSULTAT COURANT	234 640 896	331 701 327	97 060 431	41%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	148 031 237	51 030 171	-97 001 066	-65,5%
- <i>dont reprise de subventions</i>	127 061 932	98 656 091	-28 405 841	
- <i>dont reprise provision (créance)</i>				
- <i>dont redressement Patente</i>				
- <i>dont écritures de crédit d'impôt</i>	25 000 000	-42 879 860	-67 879 860	
- <i>dont cession Terrain</i>				
- <i>dont DAP exceptionnelles pour renouv Actif/ou sorties</i>	-4 030 695	-4 414 941	-384 246	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	382 672 133	382 731 498	59 365	0,02%
IMPOT SUR LES BENEFICES +CSI	114 455 083	92 680 624	-21 774 459	-19,0%
RESULTAT DE L'EXERCICE	268 217 050	290 050 874	21 833 824	8,1%

Comme pour 2021, la prudence était de mise sur le prévisionnel de la variation de la consommation.

La consommation est cependant restée à l'identique de celle de 2021, alors que le prévisionnel affichait +1%.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant